



C'est

Mon

Patrimoine
2019



h
abbaye de
Noirlac

Contexte

L'opération « C'est mon patrimoine ! » a été lancée en 2005 par le Ministère de la culture (auparavant intitulée « Les Portes du temps »). Elle est organisée en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et mise en œuvre dans le cadre des objectifs communs de cohésion sociale, d'intégration et d'accès à la culture des personnes qui en sont les plus éloignées.

Les patrimoines (architecture, musées, monuments, archéologie, patrimoine immatériel, paysages, archives, etc.) sont présents sur l'ensemble des territoires et s'inscrivent dans une proximité étroite avec les habitants.

Afin de permettre une appropriation du patrimoine par tous dès le plus jeune âge, l'accès aux patrimoines occupe une place significative et structurante dans les parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et adolescents, et constitue l'un des leviers des politiques territorialisées de démocratisation culturelle. C'est mon patrimoine ! a vocation à s'inscrire dans les projets de territoire contractualisés, qu'il s'agisse du volet culturel des contrats de ville ou des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (CLEA, PLEA, volet EAC des PEDT, etc.). Il s'intègre dans les parcours d'éducation artistique et culturelle tels que définis dans la loi du 8 juillet 2013, et repose sur les trois piliers de l'EAC que sont la rencontre avec les artistes et les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine, et la pratique artistique. Les projets sont co-construits entre professionnels de différentes disciplines : médiateurs des patrimoines, artistes professionnels, acteurs de l'enfance et de la jeunesse, du secteur public ou de l'éducation populaire, etc.

Bénéficiaires

Le dispositif est destiné aux jeunes de 6 à 25 ans et notamment aux adolescents. Les bénéficiaires seront issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour au moins 60 % d'entre eux afin de bénéficier d'un financement spécifique des crédits politique de la ville. Les projets touchant majoritairement d'autres publics éloignés pourront être financés sur d'autres crédits, notamment apportés par le ministère de la culture.

Les parents et les familles sont associés à la réalisation du projet, notamment lors de la phase de restitution en aval du projet, et un pass ambassadeurs est offert à chaque jeune afin qu'il puisse revenir dans l'établissement patrimonial en famille, avec une gratuité pour 2 adultes. Dans le cadre de partenariats avec des structures d'accueil, le dispositif est également ouvert aux jeunes placés sous-main de justice, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux réfugiés et migrants.

<https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr/>



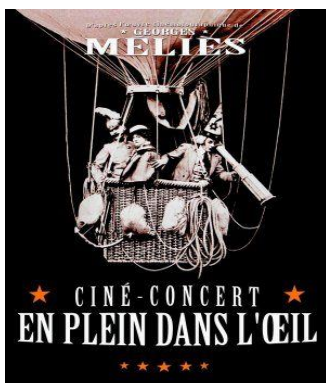
Les Visites de l'abbaye

L'abbaye de Noirlac est un site cistercien majeur d'Europe. Au cœur d'un bocage façonné par le Cher, elle offre à ses visiteurs la sérénité de sa pierre blonde et la pureté de son architecture que souligne subtilement la lumière filtrant des vitraux.

De 1950 à 1980, le monument fait l'objet d'une remarquable restauration qui lui permet de retrouver l'authenticité de son plan d'origine et de s'inscrire dans la modernité grâce aux vitraux commandés en 1977 au plasticien Jean-Pierre Raynaud. Géré par un Etablissement Public de Coopération Culturelle depuis 2007 et labellisé Centre Culturel de Rencontre depuis 2008, il est aujourd'hui un foyer d'échanges culturels et artistiques reconnu, tout en restant un lieu touristique majeur ouvert à la visite toute l'année.



Ciné-Concert



EN PLEIN DANS L'ŒIL

Ciné-concert sur des films de Georges MÉLIÈS

Le ciné-concert « En plein dans l'œil », créé par Jean-François Alcoléa propose une lecture actuelle, poétique et ludique de l'univers de Georges Méliès, un des pionniers du 7ème art et inventeur des effets spéciaux, à travers 12 films représentatifs de son génie et de sa créativité. Chaque film fait l'objet d'une composition originale qui crée une pièce unique.

« Cette proposition relève le défi de rejoindre le caractère merveilleux qui décrit si bien les films de Méliès. C'est inventif, élégant et touchant. En plein dans le cœur ! »

Bande Annonce du Spectacle : <https://www.youtube.com/watch?v=jTS-9SGNFr4>

Atelier « L'Instrumentarium »

Chacun des films a fait l'objet d'un travail de création musicale et sonore minutieux. La rareté de certains instruments utilisés - aquaplane, cadre de piano -, ou le détournement d'objets du quotidien en instruments à percussion - casseroles, boîtes en bois, verres -, permet de créer un univers sonore singulier et suscite la curiosité des auditeurs. Une présentation de l'instrumentarium peut être proposée en amont ou après la représentation.



Informations complémentaires : <http://alcolea-cie.net/ateliers/>

Découverte du bocage

Au bord du Cher, l'abbaye de Noirlac veille sur ce bocage, travaillé par les moines cisterciens dès le XIIe siècle. Toujours utilisé pour l'élevage, cet espace a conservé son paysage originel avec ses prairies entourées de haies, entretenues par les agriculteurs. Les mares bruyantes où barbotte le Triton crêté, les chênes centenaires unique nourriture du Grand Capricorne, les prés humides créent un ensemble bocager rare, doté d'une forêt alluviale en voie de disparition en France.



Les crues du Cher et ses étiages (faibles débits) façonnent le paysage et nourrissent 427 espèces recensées, dont 260 plantes et 50 oiseaux. Le Guêpier d'Europe, l'Hirondelle de rivage, la Pie-grièche écorcheur, trois espèces protégées, nichent entre falaises et bancs de sable. Cet écosystème a été fortement perturbé par les extractions de sable, stoppées en 1987, et l'envahissement de

plantes exogènes (extérieures à l'écosystème) comme la Renouée hybride, l'Ambroisie à feuille d'armoïse ou le Robinier.

(Les visites sont ludiques et adaptées à l'âge des enfants)

La Permanence des Ombres de Christian Lapie

En 2013, dans le cadre de l'Escale estivale, l'abbaye de Noirlac offrait une carte blanche à l'artiste plasticien Christian Lapie. Parmi les œuvres présentées, l'ensemble de 7 sculptures intitulée *La Permanence des Ombres*, située à côté du réfectoire, a immédiatement fait écho au projet de Jardin de Gilles Clément et à l'accueil désormais déplacé vers le pré adjacent.



Atelier « Art plastique et nature »



En lien avec les sculptures de Christian Lapie, l'artiste plasticienne Caroline Rosse propose un atelier autour de la nature et du paysage.

Proposition 1**

Chercher les ombres du paysage, les observer, les collectionner en les dessinant sur des supports, voici ce que propose l'artiste dans ce premier atelier.

Proposition 2**

Il s'agira, pour cette 2^{ème} proposition, de collecter des éléments de la nature, et de réfléchir sur le choix de chacun pour mettre en place un photogramme* pour valoriser la biodiversité du lieu, la sensibilisation à la protection environnementale et à l'expression artistique.

* Photogramme : une image photographique obtenue sans utiliser d'appareil photographique, en plaçant des objets sur une surface photosensible et en l'exposant ensuite directement à la lumière

** atelier au choix

Le Calendrier

- 15 mars > dépôt du dossier de candidature auprès de la DRAC Centre-Val de Loire

Lundi 8 et mardi 9 juillet

Journée ciné-concert

- 10h30 - 12h15 > Visite de l'abbaye
- 12h30 à 13h45 > Pause déjeuner
- 14h à 15h > Ciné-concert **En Plein dans l'œil**
- 15h à 16h > Atelier *Instrumentarium*
- 16h > Goûter

⇒ Groupe de 15 à 20 participants

Mercredi 10 et jeudi 11 juillet et mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 août

Journée art plastique et nature

- 10h - 11h45 > Visite du bocage
- 12h à 13h > Pause déjeuner
- 13h à 13h45 > Découverte de l'œuvre de C. Lapie *La Permanence des Ombres*
- 14h à 15h30 > Atelier au choix : dessins d'ombres ou photogrammes

⇒ Groupe de 15 à 20 participants

Restitution organisée fin août à Bourges en partenariat avec le CCAS du Val d'Auron.

Le Partenariat

Conditions financières

3,50 € / journée par participant (enfant et parents)

Gratuité pour les accompagnateurs

Prise en charge du transport par l'abbaye

OU

Gratuité pour la journée

Prise en charge du transport par la structure jeunesse

Engagement du partenaire

Préparation des participants à leur venue à l'abbaye à partir des documents remis en amont.

Confirmation du nombre de participants 15 jours avant la date.

Les engagements des différents partenaires feront l'objet d'une convention de partenariat signée en amont de la journée retenue.

Vos contacts

Pour les inscriptions et la convention

- Fabienne Taranne
02 48 96 73 91 / 06 45 36 97 94
f.taranne@noirlac.fr
- Simon Nicaud
02 48 96 79 81
stagiaire@abbayedenoirlac.fr

Pour les ateliers

- Carolle Moreau-Guillemet
02 48 62 01 06
c.moreau@noirlac.fr
- Anne Tisseyre
02 48 62 01 06
a.tisseyre@noirlac.fr